

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Erratum. — VI Université Laval : " L'élan est donné ". — VII Ordination. — VIII Sa Sainteté Pie X et le cardinal Merry Del Val. — IX Aux prières. — X La Faculté des Arts de l'Université Laval : Conférences publiques et Cours didactiques de Littérature française. — XI Petites notes. — XII Prières des Quarante-Heures.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 26 novembre

Avent, S. François-Xavier, premier vendredi, neuvaine de l'Immaculée-Conception (1) ; dans le diocèse de Sherbrooke, 12e anniv. du sacre de l'évêque ; dans le diocèse de Joliette, collecte pour le séminaire des Indes.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 26 novembre

Fête de S. Sylvestre, *double* ; mém. du 24e dim. et de S. Pierre d'Alexandrie (dans le diocèse de Valleyfield, mém. du dim., de l'Oct. de Ste Cécile et de S. Pierre) ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — II vêpres de S. Sylvestre ; depuis le capitule, de S. Léonard de Port-Maurice, *double* ; mém. de S. Sylvestre et du dim. (et de l'Oct. dans le diocèse de Valleyfield).

Cathédrale de Valleyfield : Messe principale de Ste Cécile, le cl., comme le 22 ; mém. du 24e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Léonard de Port-Maurice et du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 décembre

Le 1er dimanche de l'Avent, on ne peut faire aucune fête de le cl., ni par conséquent de solennité.

La solennité des titulaires qui, cette année, tombent le 3 décembre (comme S. François-Xavier) se fait par la seule mémoire sous une seule conclusion.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 à 30 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (du 29 novembre au 15 décembre).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 2 novembre 1905.



ETTE date, triste et mélancolique, nous invite naturellement à porter le souveur et la prière à ceux qui ne sont plus. Le culte des morts est un de ceux qui sont restés le plus vivaces ; et à Rome il est plus que partout ailleurs en vigueur. La nuit du premier novembre, on aurait eu peine à trouver quel qu'un dans les rues : chacun reste chez soi, les cafés qui ordinairement regorgent de consommateurs sont vides et silencieux, et les théâtres n'ont qu'un nombre très restreint de spectateurs.

— La foule s'est portée plus nombreuse que les autres années au *Campo Verano*, le seul vrai cimetière de Rome. Destrois portes grand-ouvertes depuis le matin jusqu'au soir, un fleuve humain, passant par l'allée centrale qu'il remplissait entièrement, se déversait dans les allées latérales ; se rendant soit au Pincietto, hauteur sur laquelle sont les tombes des riches, le quartier aristocratique de la mort, soit dans les parties basses du champ des morts, où les petites croix de bois s'alignent les unes à côté des autres, comme les épis au moment de la moisson. Chacun apportait des fleurs, un cierge ou une bouteille d'huile pour éclairer la lampe funéraire qui ce jour-là doit, d'après la tradition populaire, brûler sur la tombe du défunt. Le soir venu, ces milliers de lampes donnaient au cimetière un aspect fantastique ; on dirait des myriades de vers luisants se dissimulant au travers des herbes, des bouquets et de la verdure. Ces plaques lumineuses, séparées par des bandes sombres, qui sont les allées, se terminaient brusquement à l'est à la partie du cimetière qui n'est point encore occupée, rendant plus intense l'obscurité de la campagne romaine plongée dans la nuit.

— Le nombre des morts ensevelis cette année a été, du 1er novembre 1904 à la même date 1905, de 11,638, dont 9,922 étaient des corps de pauvres inhumés dans les parties non réservées, d'où leurs ossements seront chassés dans cinq ans pour faire de la place aux nouveaux arrivants. Le nombre de personnes qui ont demandé la crémation est de 71 ; et on voit combien l'incinération est peu en faveur auprès des Romains, malgré toute la pression des feuilles maçonniques qui nous voudraient faire tous passer par le four crématoire.

Parmi ces morts, 10 n'ont pu être identifiés ; et bien qu'ils dorment leur dernier sommeil, ils continueront à exister pour l'Etat et la vie civile. C'est une situation assez curieuse que la leur, au point de vue des intérêts matériels. Vivant toujours pour l'Etat, leur succession n'est point ouverte, il est impossible de retrouver leur trace ; et s'ils ne sont pas condamnés à une vie légale éternelle, il faudra de longues années avant de pouvoir faire l'acte de disparition qui permettra à leur veuve de se remarier et aux enfants d'entrer en possession de l'héritage de leur père.

— Mais la population de Rome augmentant chaque année de 8 à 10,000 habitants, il est clair que le *Campo Verano* doit s'accroître proportionnellement. Or avec la dernière enceinte qui lui a été donnée, il va se trouver bientôt à l'étroit, et on a calculé que dans cinq ans tous les carrés seront remplis. La solution serait aisée, si l'on pouvait agrandir indéfiniment le cimetière ; mais il se trouve enserré entre la ville (le quartier San Lorenzo) d'une part, et de l'autre entre le tramway de Tivoli et la ligne de Florence, qui en certains points s'approche à une quarantaine de mètres du cimetière. On ne voit donc pas la possibilité d'accroître sa surface ; le seul côté par lequel il pourrait un peu s'élargir étant déjà parsemé de maisons dont le nombre devient chaque année plus considérable. Les journaux constatent cette pénurie et se demandent quel est le remède. Un seul serait vraiment pratique ; ce serait de créer, dans une autre direction, ou dans la même, mais au-delà des lignes de chemin de fer, d'autres cimetières. Ce serait cependant trop simple ; et les journaux en question ne voient à la situation qu'un seul palliatif, la crémation. Comme le nombre de ceux qui désirent ce mode de destruction d'un corps créé par Dieu, oscille annuellement entre 60 et 70, ils voudraient rendre la crémation obligatoire. Inutile de dire que ces journaux sont des ennemis déclarés de l'Eglise, les organes des franc-maçons qui voudraient anéantir tout culte des morts. Les anciens avaient la crémation, et au musée des Thermes de Dioclétien on a ressemblé un assez grand nombre d'urnes funéraires où sont encore les cendres de ceux qui y ont été déposés. Voici la scène à laquelle j'ai assisté. Il y avait une de ces urnes funéraires, pleine de cendres et d'ossements calcinés, appartenant à une dame romaine dont l'inscription retraçait de pompeux éloges. Une Anglaise, profitant d'un

moment d'absence du gardien, plongea résolument la main dans l'urne et en tira une poignée d'ossements et de cendres qu'elle mit dans sa poche, toute fière de ce larcin. Ce serait le régime auquel voudrait nous condamner la franc-maçonnerie. Je sais bien que Dieu saura nous reconstituer de ces cendres ; mais des corps faits par lui, qui ont été les temples du Saint-Esprit, ont reçu tant de fois pendant leur vie le corps et le sang de son divin Fils, ne doivent point être soumis à de pareilles profanations.

— On cherche en ce moment à faire dans la presse catholique une campagne en l'honneur de saint Expédit, et Mgr Cascioli a rompu dans la *Vera Roma*, excellent journal d'ailleurs, parfaitement et nettement catholique, une lance en faveur de ce saint. Certes, je le vénère, je l'admire et voudrais bien l'imiter. Il est inscrit au martyrologe le 19 avril, et est le troisième d'une série de six personnes qui souffrirent le même jour pour la foi et, comme dit le martyrologe, furent couronnées le même jour. Qu'étaient-elles ? On l'ignore. Le seul martyrologe manuscrit de Dijon dit que ces martyrs étaient soldats, tous les autres se taisent sur ce qualificatif que ne reproduit pas le martyrologe romain. Cette attribution est par conséquent extrêmement douteuse, puisqu'elle n'a en sa faveur qu'un seul manuscrit.

— Or, depuis quatre ou cinq ans, on a mis en honneur, à Rome, le culte de saint Expédit. Pourquoi n'avoir pas pris celui de saint Herménogène, chef de ce groupe, et qui par conséquent était le plus célèbre ? Je l'ignore, ou plutôt, par la façon dont s'est développé le culte de saint Expédit, je le devine. Le nom latin de ce martyr veut dire : " il est expédient " ; mais le nom italien *spedito* signifie faire vite, — et c'est ce misérable calembourg qui a fait la fortune de ce saint. Pour mieux l'accentuer, on a fait des images de saint Expédit qui est représenté vêtu en soldat romain, tenant dans ses mains une croix et ayant à ses pieds un corbeau. Le corbeau est encore une trouvaille. Il croasse et semble dire *cras, cras, demain, demain* ; tandis que saint Expédit se dresse comme pour dire " non pas demain mais aujourd'hui, je suis Expédit, *spedito*." Avouons que tout ceci n'est pas sérieux et que si nous devons rendre un culte à tous ceux qui sont morts pour Dieu, il ne faut pas trouver les raisons de ce culte dans un misérable jeu de mots qui n'a de raison que dans la langue italienne. Saint Expédit est un puissant intercesseur auprès

de Dieu ; mais il n'y a pas de comparaison à faire entre l'engouement pour son culte et pour celui de sainte Philomène. Le second a été fondé sur des miracles, qui se sont produits dès que ce saint corps a été tiré des catacombes de Priscille. Le culte du premier remonte à cinq années à peine, et n'a pour origine qu'un mauvais jeu de mots italien. Il a transformé un martyr du Christ mort en Arménie, dont on n'a pas les reliques, en un saint qui doit accorder d'une manière expéditive les grâces qu'on lui demande. Ce culte, comme il est, est tellement mélangé de superstition, qu'il y aurait peut-être lieu d'interdire le premier pour ne pas donner prétexte à la seconde.

DON ALESSANDRO.

ERRATUM

UNE transposition de mots s'est glissée dans la reproduction que nous avons publiée, la semaine dernière, de la lettre pastorale de Mgr l'archevêque aux fidèles de la paroisse de Saint-Jérôme.

Les lecteurs auront sans doute corrigé cette erreur.

Mais comme il s'agit d'un document officiel, on nous permettra de rétablir ici le texte de l'original.

Le troisième alinéa de la page 303 doit se lire comme suit :

« Sans doute, il y a des questions, surtout lorsqu'elles se trouvent mêlées à la politique, sur lesquelles on peut ne pas partager les opinions et les vues d'un évêque ; mais au moins, doit-on observer à son égard, dans toute discussion, les lois du respect et de la courtoisie. »

* * *

L'Avenir du Nord, mis en cause par cette lettre, a fait acte de soumission dans un article intitulé : « Notre attitude », — dont il nous est agréable de publier les dernières lignes : « Nous ne faisons que remplir notre devoir de catholique en acceptant sans amertume les remarques de notre archevêque ».

UNIVERSITE LAVAL

" L'ELAN EST DONNE "



A PRESSE a publié, vendredi le 10, l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire.

« L'Élan est donné », dit l'auteur de ces lignes tout-à-fait sympathiques.

Espérons que le mouvement va maintenant s'élargir et couvrir toute la province. Aucune œuvre, à notre sens, ne mérite autant d'encouragement et n'en a plus besoin. Au point de vue national et patriotique, quel beau rendement produiraient les sommes placées dans cette institution où se forment les esprits dirigeants de notre race canadienne-française.

* * *

Nous sommes heureux de constater dans le public un réveil de sympathie à l'égard de l'Université Laval, l'unique institution canadienne-française d'enseignement supérieur que nous possédions.

Il y a dans l'air des rumeurs — encore imprécises, il est vrai, mais déjà fondées cependant sur quelque chose de réel et de très substantiel — qui nous laissent espérer un vaste mouvement de propagande et une puissante organisation, dont bénéficiera largement l'Université.

Les Administrateurs de l'institution ne croient pas l'heure venue de tout révéler ; ils nous autorisent pourtant, dès maintenant, à dire que nos prévisions vont sans doute se réaliser bientôt.

L'édifice de la rue Saint-Denis, malgré ses larges dimensions, n'offre plus tout l'espace désirable. Les Facultés et les Ecoles qui s'y abritent, ont de la peine à y disposer comme elles le vou-

draient tout leur matériel d'enseignement et leurs laboratoires de travaux pratiques. Et d'autres écoles ont l'ambition légitime de venir se greffer sur le tronc universitaire, à côté de leurs sœurs.

Deux ou trois citoyens généreux seraient prêts à enrichir la bibliothèque de l'Université, en lui donnant de riches collections de livres. Mais ils désirent au préalable que soit bâtie une construction à l'épreuve du feu, pour recevoir ces collections. Nous croyons savoir que l'honorable juge Baby, un des Gouverneurs les plus dévoués de l'Université, a fait récemment à ses collègues des ouvertures en ce sens.

Il serait vraiment malheureux que les conditions mises à ces donations ne pussent être exécutées.

Aussi bien, à la dernière assemblée des Administrateurs, Mgr Bruchési, qui est le vice-chancelier de l'Université, a-t-il pensé que c'était un devoir de se mettre à l'œuvre pour recueillir les fonds nécessaires.

Et le premier, il a donné l'exemple.

Sa Grandeur venait de recevoir une offrande considérable, pour ses œuvres diocésaines. On lui avait dit : « Soyez vous-même le juge ; disposez de cette somme comme vous l'entendrez ; choisissez l'œuvre, ou les œuvres, qui vous semble plus digne d'encouragement ».

Le choix de Mgr Bruchési s'est arrêté sur l'Université. Séance tenante, il a remis un chèque de \$3,000.00 à M. le chanoine Dauth, vice-recteur.

Quelques semaines auparavant, M. le vice-recteur, après un entretien de cinq minutes avec M. Lecoq, le supérieur du Séminaire de Saint Sulpice, avait reçu la promesse que le terrain vacant situé à l'angle sud-est de l'Université lui serait offert en pur don par la compagnie. Le 10 du courant, cette offre a été faite, et acceptée avec reconnaissance par la Corporation des Administrateurs.

Le contrat de donation sera signé ces jours-ci.

Et le même jour, pendant la séance d'ouverture des conférences publiques, séance qui avait groupé dans la magnifique salle des promotions une assistance très nombreuse, Mgr Bruchési annonçait, aux applaudissements du public, que le Séminaire venait aussi de combler un déficit de \$1,000.00 — occasionné dans la caisse de la Faculté des Arts, par l'impossibilité où se trouve le Conseil de l'Instruction Publique de continuer à verser pour le cours de littérature française sa contribution annuelle.

Cette largesse des Messieurs du Séminaire est d'autant plus généreuse, qu'elle s'ajoute à la somme de \$1,400.00 versée chaque année par eux depuis huit ans.

Nous avons donc raison, en commençant, de parler de réveil de sympathie et de regain de popularité. A mesure que l'Instruction se répand, que les esprits se cultivent davantage et que la lutte pour le maintien de nos positions s'accroît et devient plus nécessaire, on comprend mieux toute l'importance de l'enseignement supérieur, et l'incomparable bienfait d'une université canadienne-française fortement organisée.

Mais le clergé à lui seul ne saurait tout faire. L'exemple est donné par lui une fois de plus. D'autres vont le suivre. Car à une œuvre comme celle-là — œuvre nationale par excellence — tous doivent se dévouer dans une généreuse émulation !

ORDINATION

MARDI, le 7 novembre, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, lors de sa visite à Sainte-Thérèse, a conféré la tonsure aux séminaristes suivants :

Pour le diocèse de Montréal : MM. J. Lambert et J.-A. Lorrain ;

Pour le diocèse d'Ottawa : MM. R. Gascon et P. Jubainville.

SA SAINTETÉ PIE X

ET

LE CARDINAL MERRY DEL VAL

D'après une lettre de Mgr de Cabrières, le sympathique évêque de Montpellier, au clergé de son diocèse.

*
* * *

« Quand, après une courte attente,... j'entrai seul dans la bibliothèque où Pie X voulait bien m'accueillir,..... j'aurais voulu courber plus bas mon front pour apporter au Père commun, captif de sa propre grandeur et de son universelle mission, un hommage qui lui fût plus agréable et plus consolant ».

« Au contraire, le pape était debout, la main droite tendue pour m'appeler plus près de lui, et pour m'indiquer le siège où je devais m'asseoir à ses côtés ».

« Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont déjà vu Pie X. Les plus âgés de notre clergé se souviennent, comme moi, de la sereine et royale majesté de Pie IX. Une comparaison involontaire s'établit entre ces deux papes, si semblables par l'attitude, le dessin général de la figure et l'expression constante d'une pareille bonté ».

« Mais Pie IX avait connu les splendeurs de la papauté, libre et heureuse au sein de Rome et des anciens Etats de l'Eglise. Il gardait au front, malgré ses malheurs, l'éclat de son illustre diadème. Sa longue vieillesse s'harmonisait avec la suite des siècles dont il était l'héritier ; et nos regards, en s'attachant à lui, admiraient l'expression de sa noble physionomie, où l'énergie persévérante d'un caractère indomptable était tempérée par une grâce souriante et irrésistible ».

« Pie X est entré de plein pied dans la prison, inaugurée par son illustre homonyme, et que venait de consacrer encore le règne glorieux de Léon XIII. Celui-ci était un roi de l'intelligence : il avait étonné, ébloui, charmé les puissants du monde. Les savants, d'ordinaire si jaloux de leur prééminence, qui est le fruit de leurs travaux obstinés, étaient d'accord pour saluer en lui un de leurs égaux. Il avait aussi considéré les ouvriers avec des yeux particulièrement attendris, et les masses populaires le regardaient comme un de leurs protecteurs les plus dévoués ».

« Le pape actuel impose déjà au monde par des qualités à la fois sérieuses et attrayantes. Il inspire le respect par la solidité d'une vertu qui a subi l'épreuve du temps, au cours d'une carrière commencée dans l'ombre d'un presbytère de campagne, et qui, par une ascension continue, est montée jusqu'au sommet le plus élevé de la hiérarchie catholique. Fils du peuple, il est aujourd'hui, sans ostentation, le Père des peuples ; et la noblesse de son âme est si transparente que, s'il y avait encore, parmi les hommes, des « grands », reconnus comme tels, on s'étonnerait que, dès l'enfance, il ne soit pas assis au milieu d'eux ».

« J'ai longtemps considéré son corps robuste et sain, sa taille forte sans être épaisse, et surtout chacun des traits de son visage. Il a le front large et puissant ; ses lèvres se ferment, au repos, dans une expression de bonté grave. Ses yeux profonds, recueillis, fixés sur l'invisible, donnent l'expression que celui, à qui l'on va parler, s'entretient lui-même avec un autre interlocuteur, voilé celui-là, mais toujours présent à une pensée, dont il est la lumière et le guide ».

*
* * *

« Le lendemain, je sollicitais et j'obtenais l'honneur d'une audience du secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, le cardinal Merry del Val ».

« Vous avez certainement entendu parler de ce prélat, porté si haut par l'estime du pape Léon XIII et par celle de son successeur. Représentez-vous un homme très jeune encore, grand de taille, affable de manière, d'un visage grave et recueilli sans austérité, très attentif aux paroles qu'on lui adresse, prompt à y répondre dans n'importe quelle langue européenne, et répandant sur toute son attitude le charme de la plus parfaite distinction ».

« En lui se rencontrent et le sérieux de la race anglaise, et la sensibilité profonde du caractère espagnol, et la valeur morale que l'étude, poursuivie avec une ardente application, ajoute aux qualités naturelles pour les étendre et les affermir ».

« Près de lui, j'ai entendu des paroles que je n'oublierai point, et dont vous retrouverez à peu près le sens et le ton, si vous réunissez, pour apprécier nos tristesses et nos espérances, les termes les plus exacts, l'accent le plus sincère et le plus élevé, la chaleur vivante d'une âme, toute pénétrée d'amour pour l'Eglise et pour le Saint-Siège ».

AUX PRIERES

Sœur Marie Damien, née Parvula Landry, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Delphine Guénette, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Adéline Pellerin, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Hochelaga.

Sœur Véronique du Calvaire, née Adèle Leduc, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Yamachiche.

Sœur Marie Poirier, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée aux Trois-Rivières.

M Théod. Giroux, décédé aux Cèdres.

LA FACULTE DES ARTS DE L'UNIVERSITE LAVAL

Conférences publiques et Cours didactiques de Littérature française



Arnould a commencé ses cours didactiques de Littérature française, lundi dernier, le 13 du courant. Ces leçons auront désormais lieu tous les lundis, à 8 heures *précises*.

Le professeur étudiera, cette année, les principes de la composition et du style, appliqués principalement à la narration et à l'exposé des idées, en appuyant l'enseignement théorique sur l'analyse de pages remarquables tirées des grands auteurs français.

Trois catégories d'auditeurs sont conviés à ces cours.

Tout d'abord, ils sont ouverts plus spécialement aux personnes, messieurs et dames, qui s'engagent à faire les travaux littéraires désignés par le professeur, et qui seront corrigés avec soin par lui.

Tout le personnel universitaire est également admis à suivre ces cours, ainsi que les professeurs et les élèves plus avancés des autres maisons d'éducation.

Les jeunes gens des Facultés et des Ecoles affiliées à l'Université n'ont qu'à présenter, en entrant, leur carte d'inscription ; les autres doivent se munir de cartes spéciales délivrées au secrétariat.

Les élèves de ces deux premières catégories n'ont absolument aucun déboursé à faire.

Les auditeurs de la troisième catégorie — c'est-à-dire toutes les personnes désireuses d'assister aux cours didactiques et qui ne sont point comprises dans les deux catégories précédentes — doivent se munir de billet d'entrée. Ces billets peuvent s'obtenir, au préalable, en s'adressant au secrétaire général de l'Université, M. l'abbé Curotte ;

ou bien le lundi soir, à la porte de la salle des conférences publiques du premier étage.

Le billet pour une leçon coûte 25 cents ; et le livret de saison, \$3.00.

* * *

Les conférences publiques de Littérature française alterneront avec les conférences de Droit public de l'Eglise et d'Esthétique.

Toutes ces conférences commencent à 8 heures, *très précises.*

Elles ont lieu le mercredi de chaque semaine, hormis le temps des vacances de Noël et de Pâques.

Voici les dates des conférences de M. Arnould.

La première s'est donnée le 8 novembre, en présence d'un superbe assistance.

Les autres seront données : le 22 novembre, le 6 décembre, le 20 décembre le 17 janvier, le 31 janvier, le 14 février, le 7 mars, le 21 mars, le 4 avril, et le 2 mai.

Le distingué professeur a choisi pour sujet : *l'Histoire du Théâtre chrétien, en France.*

D'après un sommaire qu'il nous communique, ce sujet comprend :

Les drames liturgiques des 11e et 12e siècles ;

Les " Miracles " des 13e et 14e siècles ;

Un " Mistère " de la *Passion*, du 15e siècle ;

L'Interdiction des " Mistères " par le Parlement de Paris, en 1548 ;

La tragédie chrétienne au 17e siècle. *Polyeucte, Athalie* ;

Le théâtre chrétien de collège, sous l'ancien régime ;


La tragédie chrétienne, au 19e siècle : le Père Longhaye ;

Les représentations d'Oberammergau, et leur influence en France : Maurice Bouchor, Georges Fragerolle, Edmond Haraucourt, Edmond Rostand, *Grisélidis*. La " *Passion* " de Nancy, en 1905.

L'entrée est gratuite pour toutes les conférences publiques. Il est cependant demandé \$3.00 aux personnes qui veulent se faire réserver des sièges pour la saison.

Pour être admis dans la galerie, les élèves des maisons d'éducation doivent se présenter au secrétariat avec un billet de leur directeur.

PETITES NOTES

 N lit dans le compte rendu de la troisième conférence de la Société des Missions protestantes, à Batavia, ce jugement des ministres protestants sur le clergé catholique des Indes.

On ne peut nier que Rome ne fasse aux Indes des progrès inquiétants. Unis comme la phalange macédonienne, les catholiques marchent en avant en remportant victoire sur victoire.

Leur organisation est bien supérieure à la nôtre. Le président de notre collège supérieur ecclésiastique nous est assigné par le gouvernement ; c'est d'ordinaire un conseiller d'Etat. A la tête de l'Eglise romaine se trouve un évêque nommé par le Saint-Siège, et reconnu par le gouvernement. Cet évêque, qui a pour l'ordinaire vieilli dans ces contrées, possède une autorité sérieuse et gouverne d'une main ferme et respectée.

Le désintéressement des prêtres de Rome est vraiment admirable. On les voit partager en frères les honoraires que le gouvernement assigne à quelques-uns. Le zèle des prêtres romains à visiter les hôpitaux et les prisons est digne de tout éloge. L'armée n'a qu'une voix pour louer leur cordialité et leur esprit de sacrifice. De là vient la bienveillance que le public et le gouvernement leur témoignent de temps à autre. Ces prêtres, pleins de courage et de conviction, voient partout s'accroître le nombre de leurs adeptes. Ils savent même profiter du matérialisme et de l'indifférentisme qui règnent dans ces contrées.

C'est ce qui arrive dans les mariages mixtes. Combien de protestants, indifférents pour le protestantisme, se conforment aux exigences des parents catholiques sous l'influence des prêtres de Rome, et font élever leurs enfants dans la religion romaine !

L'Eglise de Rome concentre ses forces sur la jeunesse ; elle a des écoles dans toutes les capitales. Ces écoles, sous plus d'un rapport, sont excellentes ; tout le monde les estime, et plus d'un protestant ne redoute pas pour ses enfants l'éducation du cloître. Les religieuses dirigent les jeunes filles confiées à leurs soins avec un tact vraiment admirable ; il est bien rare de trouver une de leurs élèves qui ne parle de ces Sœurs avec la plus grande sympathie.

— Dans une circulaire du 7 octobre dernier, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, faisait connaître à son clergé la réponse donnée par la S. C. de la Propagande, le 20 mars 1905, à un doute que Sa Grandeur avait proposé sur la manière de faire le Chemin de la Croix en public.

D'après cette décision, pour gagner les indulgences, il est requis que le prêtre, *accompagné de deux clercs ou deux chantres*, parcoure les stations du Chemin de la Croix. C'est une erreur de croire qu'il suffit au prêtre *seul* de parcourir les stations en récitant les prières.

Pour les communautés de femmes et de frères, lorsqu'on y fait le Chemin de la Croix sans prêtre, un indult de la S. C. des Indulgences, du 7 mai 1902, leur permet de gagner les indulgences, sans que celui ou celle qui parcourt les stations, en récitant les prières, soit accompagné comme ci-dessus.

— La *Semaine religieuse* de Québec rapporte que M. Hébert a présenté au comité de construction du Monument Laval, une troisième maquette du monument projeté. Celle-ci a été exécutée à Paris, sous les yeux, pour ainsi dire, d'éminents artistes, et elle comporte plusieurs heureuses modifications des projets antérieurs. La plus importante est la substitution d'un

évêque portant crosse et mitre à l'évêque, revêtu de la *cappa*, des premiers projets.

« L'évêque mitré, a écrit M. Fagel, le grand artiste de Paris, est plus monumental, d'impression architecturale plus grande. » Cette maquette, a-t-il dit encore, « montre un pasteur d'âmes, au geste simple, accueillant, rendu avec un rare bonheur. » Bref, d'après le Maître, « cette maquette est excellente. »

Ce projet approuvé par des artistes de pareille valeur et qui se recommande d'ailleurs par son seul aspect, le comité l'a définitivement adopté.

— L'*Osservatore Romano* a publié une note sur les convenances de l'intervention d'un représentant du Pontife romain à la seconde conférence de la Haye. Après avoir constaté que depuis la première conférence des difficultés ont été aplanies entre le Brésil et la Bolivie, le Brésil et le Pérou, par la haute autorité du Saint-Siège, l'article fait ressortir la puissance morale du Souverain-Pontife s'étendant sur les sujets de tous les peuples de la terre, et réfute les motifs d'exclusion que l'on pourrait alléguer et qui se réduisent en somme aux mesquines rancunes des partis.

— Un ouvrier du port de Dundee (Ecosse) raconta un matin à sa femme qu'il avait eu un rêve pendant la nuit. Il avait vu quatre rats s'approcher de lui l'un après l'autre. Le premier était gros et gras, les deux autres étaient fort maigres, le quatrième était aveugle. Le brave homme était inquiet, car il avait entendu dire que les rats portent malheur. La pauvre femme ne pouvait trouver l'interprétation du songe. Son petit garçon fut le Joseph de ce nouveau Pharaon. « Le rat gros et gras, » dit-il à son père, « c'est le marchand de vin que tu vas voir sou-
« vent et à qui tu portes toute ta monnaie ; les deux maigres, « c'est maman et moi ; l'aveugle, c'est toi papa. » Ce mauvais rêve est bon pour qui en comprend le sens et agit en conséquence.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 22 novembre	Saint-Jean-de-Dieu, résidence Sainte-
VENDREDI, 24	« Lachine. [Thérèse.
DIMANCHE, 26	« Saint-Henri.